

• Juin 2020

Facteurs de compétitivité sur le marché international des pommes de terre

Veille concurrentielle 2019 (données 2018)

Pilotée et financée par FranceAgriMer / Réalisée par Dowel Stratégie

Depuis 8 ans, à la demande des principaux acteurs de la filière pomme de terre (frais, transformé, plant), FranceAgriMer réalise une veille concurrentielle internationale sur le marché de la pomme de terre. Cet outil a pour objectifs d'analyser le contexte concurrentiel international et de suivre son évolution. Pendant plus d'un an, FranceAgriMer a réuni l'ensemble des représentants de la filière pomme de terre afin de définir avec eux le périmètre, les objectifs, la méthodologie ainsi que les indicateurs de compétitivité sur lesquels repose cette étude. La veille concurrentielle pomme de terre a depuis évolué.

Objectifs

À partir d'informations annuellement collectées, l'analyse met en évidence les forces et les faiblesses des filières pomme de terre au sein des principaux marchés mondiaux et positionne la filière française par rapport à ses principaux concurrents. Le but est ainsi de renforcer la compétitivité globale de la filière française, en mettant à disposition des acteurs français un outil d'aide à la décision mis à jour annuellement, qui peut être utilisé par :

- des responsables professionnels en charge de choix collectifs
- des chefs d'entreprise pour le pilotage de leur société
- des pouvoirs publics pour éclairer leurs décisions

La veille 2019, présentée dans cette synthèse, repose sur les données 2018 et constitue la 8^e édition de ce travail.

Méthodologie

Afin de permettre une meilleure lecture des forces et des faiblesses des concurrents retenus, l'analyse de la compétitivité s'articule suivant six axes :

- 1- Le potentiel de production
- 2- La maîtrise de l'environnement
- 3- La capacité des opérateurs à conquérir les marchés
- 4- Le portefeuille des marchés
- 5- L'organisation de la filière, le soutien public et la réglementation
- 6- L'environnement macro-économique

La comparaison entre pays s'appuie sur une évaluation homogène de la compétitivité de leur filière pomme de terre, en prenant en compte l'ensemble des maillons qui la composent (de la production au consommateur). Pour chacun des axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction d'indicateurs de performance, permettant ainsi de les classer entre eux. La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 950 points.

La collecte d'informations dans les pays producteurs a été confiée au cabinet Dowel Stratégie. L'exploitation des données recueillies est réalisée par un travail d'équipe rassemblant FranceAgriMer et Dowel Stratégie. L'analyse est éclairée par un comité de pilotage composé de professionnels de chaque maillon des filières.

Dans la **veille 2019**, les pays suivants ont été étudiés :

- Pays de l'Union européenne : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni
- Pays tiers : Chine, Russie, États-Unis, Ukraine

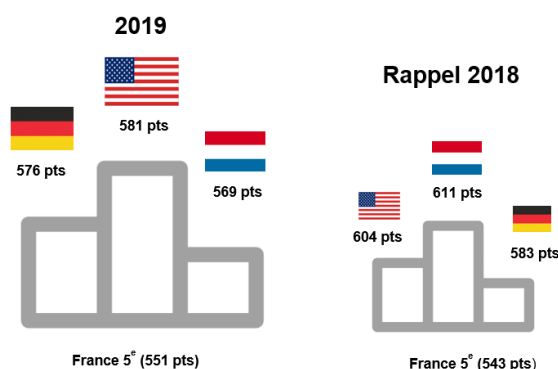
Par ailleurs, pour cette édition 2019, le comité de pilotage a souhaité qu'un focus spécifique sur l'Inde soit réalisé. Un deuxième focus a porté sur la pomme de terre primeur, comme tous les deux ans. Chypre, l'Égypte, Israël et le Maroc ont été suivis dans le cadre de ce focus. Les résultats de ces focus ne sont pas présentés dans cette synthèse, mais sont disponibles dans le rapport d'étude, diffusable à la demande.

Résultats de la veille 2019 (données 2018)

Pour la quatrième année consécutive, nous retrouvons les 3 mêmes pays en tête du classement final, mais leurs positions ont évolué : en 2018, les Pays-Bas étaient en tête du classement, suivis des États-Unis et de l'Allemagne. Pour le podium 2019, Les États-Unis reprennent la tête du classement, suivis par l'Allemagne et enfin par les Pays-Bas.

Le classement pour la Belgique (4^e), la France (5^e), le Royaume-Uni (6^e) et la Chine (7^e) reste inchangé. La Russie, 10^e en 2018, a progressé de 2 places et se classe 8^e dans cette veille. Dans le même temps, le Danemark est passé de la 8^e à la 9^e position. La Pologne est 10^e, suivie de l'Italie (11^e), qui progresse de 2 places. L'Espagne conserve sa 12^e place et l'Ukraine perd 2 places (13^e) et finit en queue du classement 2019. L'écart entre les 2 premiers pays de la veille s'est resserré cette année, tout comme celui entre le 1^{er} et le dernier pays du classement, qui est passé de 275 points de différence à 196 points.

Total sur 950 points :



Source : veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

Les Pays-Bas, les États-Unis et l'Allemagne, comme depuis plusieurs années, dominent toujours le classement. Les États-Unis, 2^e lors de la précédente édition, gagnent 1 place et prennent cette année la tête du classement, grâce à de très bonnes performances sur les axes « potentiel de production », « maîtrise environnementale et énergétique » et « organisation de la filière ». L'Allemagne remonte d'une place et s'installe en 2^e position, tandis que les Pays-Bas chutent de 2 places, en 3^e position. Pour la Belgique, la France et le Royaume-Uni, le classement reste inchangé par rapport à 2018. En revanche, les 6 derniers pays du classement voient leurs positions évoluer au cours de cette nouvelle édition.

Les États-Unis accèdent à la 1^{ère} place grâce à leur bonne performance sur l'ensemble des indicateurs et notamment grâce à la forte spécialisation de leurs exploitations et aux surfaces et volumes de

production très importants. En 2018, les volumes de production sont restés sensiblement les mêmes qu'en 2017, malgré une diminution des surfaces de production de près de 1 %. C'est la production des pommes de terre de consommation qui a le plus diminué, tandis que la production de pommes de terre destinées à la transformation a, quant à elle, augmenté (+ 26 %). Cela traduit, de nouveau en 2018, une orientation marquée vers la transformation, pour répondre en premier lieu à la demande du pays. La production américaine de pommes de terre primeurs a diminué de 21 % par rapport à 2017. Les exportations de la filière américaine ont diminué par rapport à 2017, malgré une production totale en hausse. Les exportations sont toujours très majoritairement constituées de produits transformés. Plus de 90 % des exportations des États-Unis en pomme de terre sont sous forme congelées, à destination de l'Asie (Japon, Chine, Corée du Sud, Malaisie) et des pays frontaliers (Canada, Mexique). Les importations ont augmenté en 2018, notamment pour la pomme de terre transformée et la féculé.

L'Allemagne, dans cette nouvelle édition de la veille concurrentielle, remonte à la 2^e place. Malgré une nette diminution de ses volumes de production (- 18 % par rapport à 2017), l'Allemagne reste le 1^{er} producteur européen de pommes de terre, tous segments confondus. La production allemande a atteint 8,9 millions de tonnes en 2018, dont environ 60 % sont destinés au marché domestique. L'Allemagne a vu, dans le même temps, ses surfaces de production augmenter légèrement et ses rendements baisser à cause de la sécheresse. La consommation intérieure de pommes de terre fraîches et de féculé tend à décroître, tandis que celle des produits transformés et des plats cuisinés est encore en hausse en 2018. Les importantes capacités de transformation en Belgique et aux Pays-Bas sont en partie approvisionnées en pomme de terre fraîche par la filière allemande. Les exportations allemandes de produits transformés vers ces deux pays sont en croissance, profitant également du dynamisme à l'export des sociétés belges et néerlandaises. L'Allemagne s'est spécialisée dans la production de chips. Pour une question de coûts de transport, l'Allemagne exporte ses chips plutôt vers les pays frontaliers ou européens (République Tchèque, Italie, Autriche, Pologne, Danemark). Les autres produits frais et transformés sont exportés à plus large échelle, jusqu'en Asie du Sud notamment.

Les Pays-Bas reculent à la 3^e place de ce classement. Ils confirment leur stratégie de spécialisation

ournée vers la production et l'exportation de plants, grâce à de grandes firmes productrices de plants, qui contractualisent avec les producteurs. La filière plants néerlandaise produit plus de 1,5 million de tonnes de plants, soit autant que les États-Unis. Les Pays-Bas se sont orientés vers la production de pommes de terre pour la transformation, mais les volumes produits ne suffisent pas à alimenter les besoins des industriels hollandais. Afin de pallier ce manque, les Pays-Bas importent. En 2018, toutes les productions ont connu une baisse des rendements : plants, pommes de terre à destination de la consommation et pommes de terre à destination de la transformation, provoquée par la sécheresse durant la période de production. En 2018, la demande en pomme de terre de bonne qualité pour la production de frites a augmenté, tandis que les exportations ont diminué. Les prix élevés de 2018 (augmentation de 22 à 30 % sur les prix à l'export) constituent un obstacle à l'exportation de pommes de terre fraîches. Les exportations de pommes de terre de consommation et industrielles ont diminué en 2018. Cette baisse est principalement due à la baisse de la demande en provenance d'Afrique, où plusieurs pays ont maintenant fermé leurs frontières pour stimuler la récolte locale.

La Belgique, au pied du podium, conserve sa 4^e place. Avec une filière très spécialisée dans la transformation de pommes de terre, la Belgique a connu en 2018 une croissance très importante. La barre symbolique des 5 millions de tonnes de pommes de terre transformées a été atteinte. La Belgique transforme aujourd'hui plus que la production globale nationale et les approvisionnements impliquent ainsi les pays frontaliers (Allemagne, France). La Belgique bénéficie de sa place géographique centrale au cœur de la production européenne de pommes de terre et du réseau logistique très performant de cette zone. La Belgique est le plus grand importateur au monde de pommes de terre. En effet, même si les surfaces de pommes de terre en Belgique ont augmenté de 30 % au cours des dix dernières années elles restent insuffisantes pour répondre à la demande de l'industrie. La Belgique transforme plus qu'elle ne produit et importe donc depuis ses pays frontaliers, tels que la France (1,2 million de tonnes), l'Allemagne (500 000 tonnes) et les Pays-Bas (360 000 tonnes). La Belgique est aussi le plus grand exportateur de pommes de terre surgelées (2,8 millions de tonnes en 2018). La Belgique part à la conquête de nouveaux marchés, particulièrement en Asie, avec la hausse du pouvoir d'achat et l'augmentation de la classe moyenne.

La France conserve sa 5^e position et devient le 2^e producteur européen de pommes de terre, tous segments confondus, derrière l'Allemagne et devant la Pologne. Avec une production atteignant les 7,8 millions de tonnes, la France voit sa production diminuer par rapport à 2017 mais augmenter de + 4 %, par rapport à la moyenne 2013/17. Malgré cette baisse, la France reste un gros producteur de pommes de terre de consommation (6 millions de tonnes produites en 2018, soit - 6 % par rapport à la moyenne 2013/17) et de féculerie (950 000 tonnes, soit - 9 % par rapport à la moyenne 2013/17). La France conserve sa place de 3^e exportateur européen de pommes de terre, tous segments confondus et demeure le premier exportateur mondial de pommes de terre fraîches. Si la France est reconnue à l'export pour la qualité visuelle et gustative de ses pommes de terre fraîches, une partie non négligeable de ses exportations sert à l'approvisionnement des unités de transformation de ses pays limitrophes, notamment la Belgique.

Pour le Royaume-Uni, toujours en 6^e position, l'année 2018 a été une année de très forte sécheresse. Les pommes de terre produites ont été plus petites et de qualité moindre. L'année 2018 a été marquée par une production en baisse, avec une récolte de 5 millions de tonnes de pommes de terre. La production est une des plus faibles depuis 2012. Les plantations ont eu lieu tardivement. Les volumes de pommes de terre destinés à la transformation ont été particulièrement faibles. En 2018, les surfaces britanniques de pommes de terre sont en baisse. Les exportations de pommes de terre, tous segments confondus, ont augmenté de 23 % par rapport à la moyenne 2013/17, pour atteindre près de 600 000 tonnes en 2018. On observe une forte consommation, malgré une demande en baisse en pomme de terre fraîche au profit de produits transformés, en petite portion, pratiques, rapides d'utilisation, prêts à l'emploi ou à la cuisson. Le Royaume-Uni est encore très dépendant de l'import en matière de produits transformés, malgré l'installation de nombreuses entreprises de transformation. Le Royaume-Uni est le deuxième marché pour les frites, derrière les États-Unis. Ainsi, le Royaume-Uni va fortement subir les impacts du Brexit. La production (notamment en Écosse) et l'export de plants de pommes de terre, reconnus pour leur qualité et une spécificité de la filière britannique. Les plants écossais sont exportés vers les pays voisins, tels que la France, la Belgique ou les Pays-Bas, mais aussi, en grande partie en Égypte. Récemment, de nouveaux marchés se sont ouverts pour les plants écossais, comme le Kenya ou la Chine. L'impact du Brexit dans l'évolution des échanges en

pomme de terre du Royaume-Uni pose question, puisque la majorité des pommes de terres importées (sous forme transformée) et exportées proviennent ou sont à destination du marché européen. Les importations de produits transformés à base de pommes de terre continuent d'ailleurs d'augmenter.

Conservant sa 7^e position, malgré une baisse de production, **la Chine** reste, en 2018, le premier producteur mondial de pommes de terre, avec une production de 94 millions de tonnes. Cette baisse de production est due aux faibles prix, qui ont poussé les producteurs chinois à se tourner vers le maïs. La politique agricole chinoise consiste à faire de la pomme de terre la 5^e denrée agricole du pays, ce qui se traduit par une augmentation très rapide des surfaces en production. Les autorités chinoises souhaitent produire plus de pommes de terre, pour satisfaire la consommation domestique et remplacer en partie la culture du riz, quatre fois plus consommatrice en eau. La transformation chinoise représente 15 à 20 % de la production de pommes de terre, mais la capacité de transformation augmente chaque année. Ainsi, la Chine devrait réduire ses besoins d'approvisionnements extérieurs en produits transformés. La transformation est très saisonnière en raison de l'offre limitée en pomme de terre fraîche de bonne qualité et d'installations de stockage inadéquates. Le gouvernement chinois n'autorise pas l'importation de pommes de terre fraîches. Quant au marché des plants, il est difficile d'accès : en 2018, la Chine a approuvé l'accès à son marché aux plants de pommes de terre venant du Royaume-Uni, qui a rejoint l'Alaska, le Canada et les Pays-Bas, déjà autorisés. Les États-Unis continuent de dominer le marché chinois des importations de frites surgelées. Cependant, ces importations ont diminué en 2018 (43 %, contre 65 % en 2017), suite à l'augmentation des tarifs douaniers imposés aux produits américains par la Chine. À l'inverse, les importations de Belgique et des Pays-Bas ont augmenté de respectivement 20 % et 16 % en 2018. Les frites surgelées belges sont 32 % moins chères que les américaines (sans compter l'application des tarifs douaniers additionnels). Le Japon reste le principal acheteur de pommes de terre frites surgelées de Chine (63 % des exportations chinoises en 2017/2018). Les exportations de pommes de terre fraîches ont augmenté de 8 % en 2018. La « nouvelle route de la soie » va sûrement permettre à la Chine d'augmenter encore ses exports en frais dans les prochaines années, sur les marchés russe, vietnamien et malaisien, qui constituent environ 65 % des exports de pommes de terre fraîches chinoises.

La Russie a progressé de 2 places et se classe 8^e cette année. La production de pommes de terre en 2018 a augmenté de 5 % par rapport aux volumes de l'année 2017. La sécheresse estivale a également posé des problèmes en Russie. Malgré les 1,88 million d'hectares dédiés à la pomme de terre, la production atteint « seulement » 31 millions de tonnes, les rendements étant limités par une qualité médiocre des plants et une faible maîtrise des pathogènes. La production de pommes de terre est soutenue par le gouvernement, par le biais d'aides sous la forme d'aides découplées. Un des programmes 2013-2020 du gouvernement fédéral vise en effet à développer la production de plants de pommes de terre, pour permettre l'indépendance du pays en 2020 (mise en place d'aides à la production de plants), par la mise en place de subventions aux producteurs pour le développement de la production de semences d'élite. En juin 2018, la Russie a refusé des cargaisons de pommes de terre exportées sur son territoire, à cause d'une forte teneur en pesticides, soulignant alors l'importance de la qualité dans la filière russe.

Le Danemark, en recul d'une place cette année, se positionne 9^e du classement. Le Danemark a produit, en 2018, 1,8 million de tonnes de pommes de terre, tous segments confondus (en baisse de 2 % par rapport à la moyenne 2013/17). Les surfaces de plantations ont augmenté de près de 5 % en 2018, alors que les volumes produits ont diminué de 17 %, suite à la sécheresse et à la baisse des rendements. La filière danoise est toujours très orientée vers la production féculière (transformation puis export). La filière féculière est très organisée : cinq coopératives réalisent la transformation et détiennent une société de commercialisation commune qui gère notamment les exportations. De nombreuses recherches sont menées par les industriels et les universitaires, notamment sur de nouvelles techniques d'extraction et d'utilisation de protéines des résidus de production/transformation. Ils sont également à l'initiative de recherches pour trouver des solutions à la fin de l'utilisation de CIPC pour le stockage. La filière pomme de terre danoise dispose d'une offre peu segmentée et l'une des priorités affichées par la filière est d'améliorer la segmentation de l'offre nationale, notamment en frais. La coopération avec l'Algérie se renforce et les échanges entre les deux pays se poursuivent.

La Pologne chute d'une place et se retrouve 10^e. La consommation de pommes de terre fraîches a de nouveau diminué en 2018, à la différence de celle de

la pomme de terre transformée, qui augmente. La segmentation de la consommation est de plus en plus importante. La Pologne développe ses capacités de transformation, mais la filière n'est pas bien organisée. La baisse de la surface de production de pommes de terre (- 6,4 %) s'est traduite par un recul de la récolte polonaise, passant à 7,3 millions de tonnes en 2018. Les problèmes phytosanitaires sont toujours des sources importantes de pertes pour les petits producteurs, qui n'ont pas les moyens d'acheter des plants certifiés et utilisent donc les plants de l'année précédente. La production féculière et la production de plants de pommes de terre a encore progressé cette année, grâce aux mécanismes de soutiens directs, mis en place par les autorités. Si le frais représente la majorité de la filière pomme de terre en Pologne en termes de production, il ne représente que 2,4 % des exportations en volume. Cette production est, en effet avant tout, destinée à satisfaire la demande intérieure. À l'inverse, le transformé représente 20 % de la production, mais 49 % des exportations totales en volume. La Pologne se distingue par une pression pathogène particulièrement élevée. La Pologne est le seul pays de l'Union européenne qui doit se plier à des tests phytosanitaires exigeants, avant d'exporter vers d'autres pays de l'UE.

L'Italie, 11^e du classement, a gagné 2 places. Les producteurs italiens sont peu spécialisés et peu organisés. Chaque région possède sa propre organisation de producteurs, qui forment ensuite l'organisation nationale des pommes de terre. En 2018, il y a eu une anticipation de la plantation, en réponse à des conditions climatiques hivernales chaudes et sans pluies. Les prix de la pomme de terre sont élevés. Le stock des producteurs en pomme de terre est de bonne qualité et assez important. En revanche, les coopératives permettent de maintenir les prix par le stockage et les accords avec la grande distribution. L'Italie exporte beaucoup de pommes de terre transformées. Le marché du frais s'oriente davantage vers la consommation domestique et industrielle. L'Allemagne et la France sont néanmoins clientes des pommes de terre italiennes à l'export, notamment primeur. Les producteurs italiens profitant du manque de quantité du Centre-Nord de l'Europe. La pomme de terre italienne est très demandée à l'étranger, mais son manque de disponibilités et les problèmes de conservation limitent les exportations. Les importations de pommes de terre transformées depuis la Belgique et les Pays-Bas progressent, aux dépens de la France, qui reste toutefois la principale origine des importations italiennes.

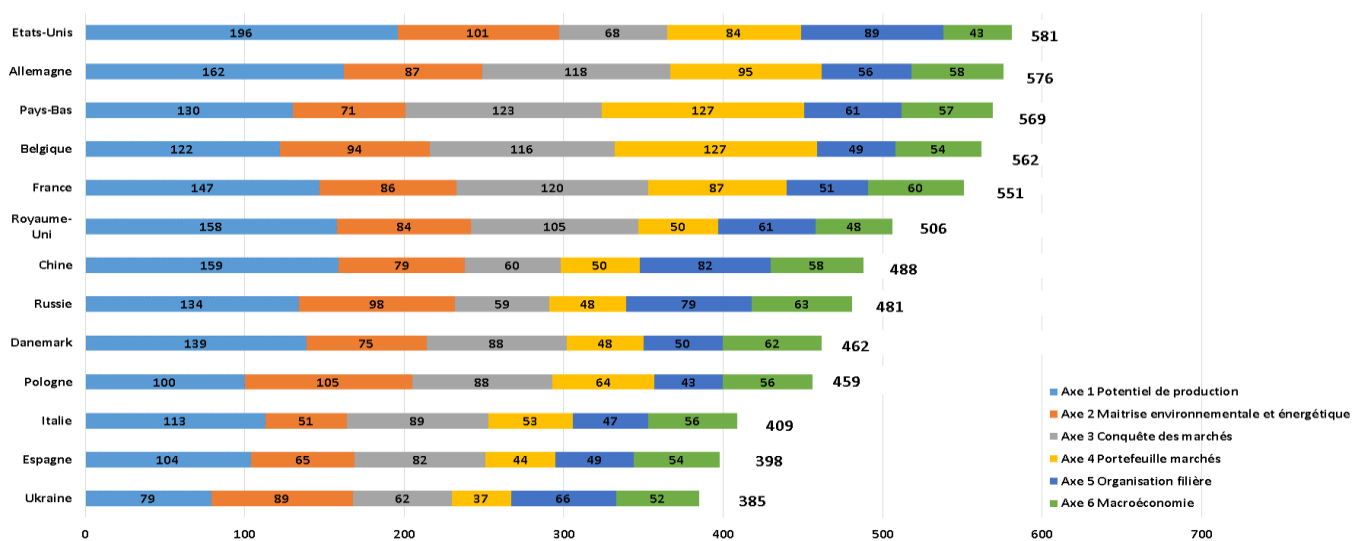
L'Espagne conserve sa 12^e place. La superficie consacrée à la culture de la pomme de terre diminue depuis 2016 (72 140 ha en 2016, contre 67 490 ha en 2018). Les volumes de production sur l'année ont baissé de 10 % entre 2017 et 2018. Les conditions météorologiques pluvieuses au printemps et les températures douces au moment de la récolte ont retardé la campagne espagnole 2018. Les prix des pommes de terre restent élevés sur le marché intérieur. En revanche, les prix des pommes de terre destinées à l'exportation sont soumis aux marchés mondiaux et la tendance est à la baisse. La production est principalement destinée vers le marché du frais. Les pommes de terre sont peu stockées et sont directement vendues pour le marché intérieur, transformées ou exportées. L'Espagne est donc dépendante des importations pour les filières plants et féculé (Pays-Bas et France pour les plants). Les importations et les exportations ont peu évolué et 90 % des importations viennent de France. L'Espagne est en déficit de production et de moins en moins satisfaite par la qualité des pommes de terre importées, qui ne répondent plus aux nouvelles attentes des consommateurs espagnols. Elle songe donc à se tourner vers d'autres pays producteurs, comme le Maroc et l'Égypte.

L'Ukraine remonte d'une place et atteint la 11^e position. La production ukrainienne est en baisse en 2018, avec 19,9 millions de tonnes de pomme de terre produites. Les rendements restent faibles (15 tonnes/ha) et continuent de diminuer, notamment à cause d'un manque d'infrastructures permettant l'irrigation. La production est très majoritairement destinée à la consommation domestique, avec très peu d'exploitations spécialisées. Les pommes de terres sont vendues en frais localement et autoconsommées. La production professionnelle ne concerne que 5 % des surfaces. La transformation est très peu présente et le pays ne compte aucune usine de frites. Le retard de développement des outils et des technologies de transformation de la pomme de terre, par rapport à ses pays voisins, contribue à la faible efficacité de la filière dans le pays. Néanmoins, avec l'arrivée de nouveaux investisseurs, intéressés par le potentiel non encore utilisé de ce pays, de fortes perspectives d'évolutions dans les prochaines années sont à prévoir. Les exportations de pommes de terre sont limitées, du fait de l'interdiction d'exportations vers la Russie depuis 2014. Le marché européen est quant à lui fermé aux importations ukrainiennes depuis 2002. De plus, les chances d'atteindre le marché européen avec des produits transformés sont faibles, étant donné que l'Europe est autosuffisante. Les faibles exportations ukrainiennes sont à

destination de la Biélorussie, de la Géorgie, de la Moldavie et de l'Azerbaïdjan. Les industries ukrainiennes importent la plupart de leurs pommes

de terre de Pologne, à cause du manque de matières premières et de l'autoconsommation locale des pommes de terre ukrainienne

Classement final 2019 (sur données 2018)



Source : veille concurrentielle FranceAgriMer 2019

Ont contribué à ce numéro : Unité Filières spécialisées/Service Marchés, Études et Prospective.
 Pour plus de renseignements : julie.barat@franceagrimer.fr / tassadit.lefki@franceagrimer.fr



Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
 Tél. : +33 1 73 30 30 00 www.franceagrimer.fr

[@FranceAgriMerFR](https://twitter.com/FranceAgriMerFR) [in](https://www.linkedin.com/company/franceagrimer) FranceAgriMer